

DOSSIER D'INSCRIPTION IFMS D'ALBI

OBJET : RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027 – 2^{ème} ET 3^{ème} ANNÉE

Albi, le 02 juin 2026

Madame, Monsieur,

Afin de préparer votre rentrée universitaire **2026/2027** aux IFMS d'Albi, vous devez effectuer votre inscription administrative. Le dépôt de dossier s'effectue de façon numérique.

INSCRIPTION : vous avez jusqu'au vendredi 26 juin 2026 pour finaliser votre dossier.

Dépôt des documents :

1. Se connecter sur My Komunoté via le lien suivant : <https://formeis.ifmsalbi.fr/mykomunote/>
2. Consulter la liste des documents à produire. (Liste également disponible page 2)
3. Déposer les documents demandés.
4. Le secrétariat des IFMS étudie la validité et la lisibilité de vos documents déposés.
5. Vous devez prendre connaissance du statut de vos documents (validés ou refusés).
6. Si votre document est refusé, merci de le prendre en compte et de le déposer à nouveau de manière conforme.

Aucune entrée en formation ne sera autorisée si votre dossier est incomplet, tous les documents demandés sont obligatoires.

DATE POUR L'ENTRÉE EN FORMATION : Lundi 31 Août 2026

Les IFMS vous informeront directement de l'heure de rentrée, par mail, une semaine avant la rentrée.

Cette information sera également notée sur notre site www.ifmsalbi.fr

Soyez assuré (e), Madame, Monsieur, de ma considération la plus parfaite.



Madame Catherine MULLER
Directrice des Sites
Coordonnatrice Adjointe du GCS des Instituts de
Formation aux Métiers de la Santé d'Albi,
IFSI et IFAS
GCS des Instituts de Formation
Aux métiers de la Santé d'Albi
6 impasse François Verdier
81000 ALBI

PIÈCES ADMINISTRATIVES À FOURNIR :

- Paiement de 178 euros pour les droits d'inscription universitaire (sous réserve de modification).
Lien de paiement : <https://paiement.ifmsalbi.fr/?pay=inscription>
Pour être identifiable, merci d'utiliser votre adresse mail universitaire. Pour les étudiants dont l'employeur prend en charge les droits d'inscription, ne pas effectuer le paiement.
- Pièce d'identité recto / verso en cours de validité,
- Fiche administrative à compléter,
- Carte grise du véhicule utilisé pendant les études, **si différente de l'année précédente,**
- Permis de conduire, **si obtention récente,**
- Relevé d'identité bancaire (RIB) à votre nom **si différent de l'année précédente,**
- Justificatif de votre lieu d'habitation pendant les études (quittance loyer, facture EDF...), **si différent de l'année précédente,**
- Autorisation de droit à l'image complétée et signée,
- Autorisation de diffusion des résultats complétée et signée.
- Attestation de droit à la couverture sociale sur laquelle figure votre nom
- Attestation d'assurance *responsabilité civile vie privée pour la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.*
- Attestation de suivi médical d'aptitude à poursuivre la formation en soins infirmier, établie par votre médecin traitant,
- Attestation de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) (page 4)
- Certificat de scolarité de l'Université de Toulouse : l'inscription administrative est OBLIGATOIRE.
Ce document n'empêche pas l'envoi de votre dossier administratif, il pourra être remis ultérieurement.
 - Informations générales (page 4)
 - Procédure d'inscription pour les étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} année (page 5 à 7)

SITUATIONS PARTICULIERES

- Si** inscrit à France Travail : fournir l'avis de situation
- Si** prise en charge EMPLOYEUR, OPCO ou AUTOFINANCEMENT : fournir l'attestation de prise en charge et la fiche de renseignements (Si situation différente de l'année universitaire précédente),
- Si** demande de bourses sanitaires et sociales : fournir notification provisoire d'attribution,
- Si** sollicitation du pôle handicap : réaliser la procédure auprès de l'Université de Toulouse (page 3),
- Si** étudiant en mutation entrante : fournir attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) niveau 2

¹ Lorsque l'étudiant peut prétendre au remboursement des frais kilométriques durant un stage et que la carte grise déclarée à l'IFMS n'est pas à son nom (ni à celui de son conjoint marié ou pacsé), un avantage en nature sera facturé, pour être reversé à l'URSSAF. Le barème est limité à 7CV.

PROCÉDURE SOLLICITATION DU PÔLE HANDICAP DE L'UNIVERSITÉ

Étudiant en situation de handicap (ESH) :

L'université propose, dès votre inscription et tout au long de l'année universitaire, un service dédié aux étudiants en situation de handicap : le Pôle Handicap Étudiant (PHE).

Le PHE accompagne les étudiants pour définir et mettre en œuvre un plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH) pour les études, les examens et la vie universitaire.

Pour une première demande d'aménagements, contactez par mail le PHE.

Le PHE travaille en collaboration avec d'autres services et structures tels que les composantes par le biais des correspondants handicap enseignants et administratifs, les scolarités, l'Université de Toulouse (SIMPPS, Atout pour tous), le Crous, Atypie Friendly, APIPESH...

Vous pouvez contacter :

Tél. 05.61.55.82.13

Mél : phe.referent@utoulouse.fr

Pour plus d'informations : <https://www.univ-tlse3.fr/accompagnement-des-publics-specifiques/handicap>

Le site national « etudiant.gouv.fr » informe plus particulièrement sur les aides, les contacts utiles, les textes officiels, etc. Site : <http://www.etudiant.gouv.fr/pid38441/etudiants-en-situation-de-handicap.html>

Pour toute demande de logement étudiant, contacter le Crous. Site : <https://www.crous-toulouse.fr/>

Quelques exemples d'aménagements :

Pour les études :

En fonction des situations de handicap et des besoins spécifiques, le PHE propose plusieurs types de mesures compensatoires pour le suivi du cursus tels que la prise de notes ou l'intervention d'interprètes LSF. Des rencontres et suivi avec l'équipe pédagogique de la formation concernée permettent d'assurer la mise en place des aménagements.

Pour les examens et/ou concours :

Pour passer les examens dans des conditions rétablissant l'égalité des chances, les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de mesures compensatoires.

La circulaire du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date 6-2-2023 relative aux Adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant encadre ces aménagements : temps supplémentaire, prêt d'ordinateurs, transcriptions, secrétariat d'examen, salle dédiée, etc.

Tout étudiant ou étudiante en PASS ou LAS qui demande des aménagements (1/3 temps) doit fournir avant l'entrée à l'université un bilan, orthophonique, neuropsychologique, psychomotricien... datant de moins de 2 ans. Ce bilan attestera des répercussions de la situation de handicap sur les capacités de travail.

Autres accompagnements possibles :

- Recherche de stages et insertion professionnelle avec le dispositif APIPESH (fabyenne.borloz@utoulouse.fr)
- Activité physique et/ou sportive, le Pôle Sport propose des activités adaptées aux étudiants en situation de handicap, en liaison avec le PHE. <https://www.univ-tlse3.fr/campus/sport>

BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES

Les étudiants en soins infirmiers ont la possibilité de faire une demande de bourses sanitaires et sociales.

Date d'ouverture du site de dépôt de dossier : **du 15 avril au 31 juillet 2026**

Code établissement : **IFMSALBI2627**

Lien du site de dépôt des demandes : <https://del.laregion.fr>

Pour plus d'informations : <https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>.

INFORMATIONS CVEC

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération. **Montant : 105 €** pour l'année universitaire 2026/2027.

La CVEC permet de financer de multiples actions pour améliorer votre vie étudiante.

Pour obtenir votre attestation suivez le lien du site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

INFORMATIONS ET PROCÉDURES D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Une fois votre CVEC acquittée, vous devez obligatoirement vous inscrire à l'Université de Toulouse afin d'obtenir votre certificat de scolarité.

[La plateforme d'inscription n'est pas accessible avec les tablettes ou les téléphones portables](#)

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE :

- **du 08/07/26 au 18/09/26**

Pour toutes difficultés rencontrées lors de votre inscription à l'Université de Toulouse, vous pouvez contacter le service des inscriptions.

COORDONNÉES :

Mail : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 83 50

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Pour les étudiants en 2ème et 3ème année
(ayant déjà un numéro étudiant UT):

1/ AVANT TOUTE INSCRIPTION, ACQUITEZ-VOUS DE LA CVEC

Pour pouvoir vous inscrire à l'Université, vous devez vous acquitter de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>, pour un montant de **105 €**.

ATTENTION : Cette démarche ne vaut pas inscription à l'université. C'est une démarche en amont de l'inscription.

Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible à l'Université de Toulouse.

Cas particulier : les étudiants boursiers de la Région doivent se connecter sur le site de la CVEC et seront automatiquement exonérés des frais de 105 €. Une attestation leur sera toutefois attribuée afin de procéder à leur inscription à l'Université de Toulouse.

2/ PROCEDEZ A VOTRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

Les inscriptions seront ouvertes du 08/07/2026 au 18/09/2026

Une fois vos résultats définitifs de l'année universitaire 2025/2026 communiqués par le jury de votre formation, vous pourrez procéder à votre réinscription.

Une fois votre inscription validée auprès de votre IFSI, vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** vous réinscrire à l'Université de Toulouse (vous avez déjà un numéro étudiant UT).

Attention : vous devez choisir le profil « Soins Infirmiers » et vous n'aurez pas à acquitter les 34€ de frais de BU

A COMPTER DU 08/07/2026 sur le diplôme d'Etat d'Infirmier :

Attention : utilisez Mozilla Firefox ou Chrome sur ordinateur (pas de tablette ou smartphone)

Les autres navigateurs sont incompatibles avec ces services numériques.

N'utilisez pas de navigateurs de type Internet Explorer, Edge ou mobiles pour vous inscrire / réinscrire en ligne.

Pour cela vous devez :


- 1- Vous connecter sur le site de réinscription de l'université Paul Sabatier à partir du **08 juillet 2026** pour vous inscrire en ligne : <https://iareins.univ-tlse3.fr/iareins/etapes/identification.aspx>

The screenshot shows the 'Réinscription en ligne' identification page. At the top, there is a navigation bar with links for 'Administration', 'Inscriptions', 'Résultats', and 'Plan du site'. A vertical 'IDENTIFICATION' banner is on the left. The main content area has two sections: 'Informations' with a message about account creation, and 'Merci de vous identifier' with fields for 'Numéro étudiant' and 'Date de naissance (jjmmsaaa)'. A 'Continuer' button is at the bottom. A footer contains navigation links, a copyright notice for 'Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements', and contact information.

- 2- Déposer les pièces justificatives en ligne : <https://pjweb.univ-tlse3.fr/pjweb>

The screenshot shows the 'Service numérique des pièces justificatives' page. It features a header with a keyboard image and a title. On the right, there are links for 'Aide', 'Contact', 'Accessibilité - Non conforme', and 'Mentions légales'. Below the header, there are two main sections: 'INFORMATIONS' explaining the service's purpose, and 'MERCİ DE VOUS IDENTIFIER' with input fields for 'Numéro étudiant' and 'Date de naissance (jjmmsaaa)'. A 'Continuer' button is at the bottom.

- Déposer les pièces justificatives :



Service numérique des pièces justificatives

Université Toulouse III - P Année universitaire 2024/2025
aul Sabatier

N° étudiant : [redacted]
Nom : [redacted] Prénom : [redacted] Né(e) le : [redacted]

[Aide](#)

[Contact](#)

[Accessibilité - Non conforme](#)

[Mentions légales](#)

[Quitter](#)

CONSIGNES ET INFORMATIONS ? Aide

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)
- Texte libre personnalisable via Oupli

- Légende : Visualiser Ajouter / Remplacer Supprimer Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE ? Aide

	Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1	L'imprimé "Engagement" dûment complété et signé : à télécharger sur le site de l'université https://www.univ-tlse3.fr/medias/fichier/engagement-web_1716562156947-pdf		Refusée		02/09/2024 18:37		04/09/2024 15:56	Bonjour, veuillez marquer votre formation à la pla de votre prénom
2	Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus, à vos Nom et Prénom		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
3	Carte Nationale d'Identité (recto-verso) ou Passeport ou Titre de séjour ou Visa (obligatoire pour les étudiants hors UE)		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
4	Certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) ou à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Document obligatoire pour les examens.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
5	Imprimé "Autorisation d'utilisation des données personnelles pour les étudiants majeurs": à télécharger sur le site de l'université: http://www.univ-tlse3.fr/inscriptions/pièces-complémentaires-au-dossier-d-inscription-administrative-584485.kjsp?RH=1181046850877		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
6	Relevé des notes du baccalauréat ou diplôme équivalent. Pour les diplômes étrangers : joindre la traduction certifiée conforme.		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			
7	Une photo d'identité au format JPG selon les normes indiquées: https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619		Validée	04/09/2024 15:55	02/09/2024 18:37			

Ne pas oublier de confirmer à la fin du dépôt des

Confirmer

Pièce demandée :

- Attestation CVEC

Une fois votre inscription validée par la Scolarité centrale de l'Université :

- Télécharger votre certificat de scolarité sur l'ENT de l'université : <https://ent.univtlse3.fr/>

Le sticker 2026/2027 sera remis par l'intermédiaire de l'IFSI.

FICHE ADMINISTRATIVE ANNÉE 2026/2027

IDENTITÉ

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Date de naissance : / / Lieu de naissance : Département :

Nationalité :

N° sécurité sociale : _ _ _ _ _ (13 chiffres + clé)

Téléphone : _ _ _ _ _

Mail :

Adresse actuelle :

Code postale : Ville :

Adresse pendant les études à l'IFSI, (celle notée sur le justificatif :
.....

Code postale : Ville :

VOTRE SITUATION

Etes-vous inscrit à France Travail : Oui Non

- Numéro Identifiant :
- Date d'inscription :

Percevez-vous une rémunération France Travail Oui Non

Etes-vous demandeur de bourses : Oui Non

Etes-vous pris en charge par un employeur ou OPCO : Oui Non

Sollicitez-vous le pôle handicap Oui Non

Avez-vous un engagement auprès d'un établissement avec signature d'un contrat d'apprentissage ou contrat allocataire Oui Non

Si oui, notez le nom de l'établissement et la date d'engagement :
.....

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom :

Lien : Téléphone : _ _ _ _ _

MOBILITÉ

Je m'engage à être mobile pour me rendre en stage, (voiture, covoiturage, transport en commun... etc)

Signature

ATTESTATION DE SUIVI MEDICAL

Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
Titre 3-Art 92 (créer par l'arrêté du 10/06/21 – art 22

« [...] un médecin examine les étudiants en cours d'études au moins une fois par an [...] »

Je soussigné (e), Docteur en médecine,
certifie avoir examiné
né(e) le

Fait à

Le

Cachet du médecin

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

EMPLOYEUR, OPCO OU AUTOFINANCEMENT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027

- Je suis pris en charge par un EMPLOYEUR,
- Je suis pris en charge par un OPCO,
- Je m'AUTOFINANCE (étudiant)

Je soussigné(e), (Nom et adresse de la structure ou OPCO ou Etudiant pour un autofinancement) :

.....

Atteste prendre en charge :

- Les frais pédagogiques,
- Le droit d'inscription,
- La CVEC de la formation

Conduisant à la formation du Diplôme D'Etat d'Infirmier, dispensée par l'Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, concernant M. ou Mme :

.....

Pour information :

Le coût pédagogique de la formation est de 9 100€ par an, (sous réserve de modification), soit 27 300€ pour les 3 ans. Les droits d'inscription universitaire sont de 178€ par an, (sous réserve de modification) soit 534€ pour les 3 ans. La contribution à la Vie Etudiante et de Campus est de 105€ par an, (sous réserve de modification), soit 315€ pour les 3 ans (CNOUS -Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires).

Fait à le / /

Signature et cachet
(pour l'organisme ou la structure)

Signature de l'étudiant
(pour autofinancement)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLOYEUR, OPCO

Ce document est à compléter obligatoirement pour pouvoir établir la convention entre les IFMS et l'employeur
et/ou l'OPCO

SI EMPLOYEUR :

Nom de l'établissement :

Nom – Prénom du représentant de l'établissement :

Adresse postale :

Code postale : Ville :

Coordonnées du contact

Nom – Prénom : Fonction :

Adresse mail : Téléphone : _____

SI OPCO :

Nom de l'OPCO :

Adresse postale :

Code postale : Ville :

Coordonnées du contact

Nom – Prénom : Fonction :

Adresse mail : Téléphone : _____

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

« DROIT A L'IMAGE ET UTILISATION DES PRODUCTIONS PEDAGOGIQUES »

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD)

Identité de l'apprenant(e)

Nom (de naissance) :

Nom marital :

Prénom :

Date de naissance : / /

Formation suivie : Infirmier(ère) ; Aide-soignant(e) ; Stagiaire de la formation professionnelle

Objet de l'autorisation

Dans le cadre de ma formation aux Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi (les IFMS), des photographies, enregistrements vidéo ou audio, productions pédagogiques (mémoires, dossiers, productions visuelles ou orales) peuvent être réalisés à des fins :

- Pédagogiques et formatives : cours, évaluations, simulations, e-learning
- Institutionnelles et événementielles : communication interne, plaquettes, site internet, réseaux sociaux, rapports d'activité, cérémonies et événements officiels de l'établissement (notamment la remise des diplômes)
- Promotionnelles ou partenariales : valorisation des projets étudiants, journées portes ouvertes, salons, événements avec des partenaires

Ces supports peuvent me représenter individuellement ou en groupe, dans le cadre d'activités liées à la vie de l'établissement, y compris lors de la remise des diplômes.

Choix

J'autorise les IFMS, à capter et utiliser mon image/ma voix/mes productions, sur les supports suivants :

- Supports internes (supports de cours, formations, évaluations)
- Supports externes (site internet, plaquettes, affiches, réseaux sociaux, rapports d'activité, supports vidéo, etc.), y compris à l'occasion des cérémonies et événements institutionnels, notamment la remise des diplômes

Je n'autorise pas les IFMS, à capter et utiliser mon image/ma voix/mes productions :

dans ce cas, mon image/ma voix pourront être captés, mais rendus non identifiables avant toute diffusion ; aucune information permettant de m'identifier ne sera mentionnée

Destinataires des données personnelles

Outre les supports externes, les destinataires sont : le personnel des IFMS et les partenaires institutionnels (ARS, Rectorat, Région) ou prestataires strictement nécessaires, soumis à une obligation de confidentialité.

Durée

- Durée de validité de la présente autorisation : toute la scolarité de l'apprenant, ou jusqu'au retrait de votre consentement.
- Durée de conservation de l'image et d'utilisation des productions pédagogiques : 5 ans maximum à compter de la captation, ou jusqu'au retrait de votre consentement.

Information sur la protection des données (RGPD)

Les IFMS sont responsables du traitement des données personnelles collectées dans le cadre de la présente autorisation.
Base légale : consentement explicite (art. 6.1.a RGPD)

Droits

Vous pouvez demander à tout moment :

- Le retrait de votre consentement, par simple demande écrite adressée au DPO (*DPO : Data Protection Officer, soit en français DPD : Délégué à la Protection des Données*)
- L'accès à vos données
- La rectification, la suppression, la limitation ou l'opposition au traitement.

Pour exercer vos droits :

Contact DPO : contact.rgpd@ifmsalbi.fr

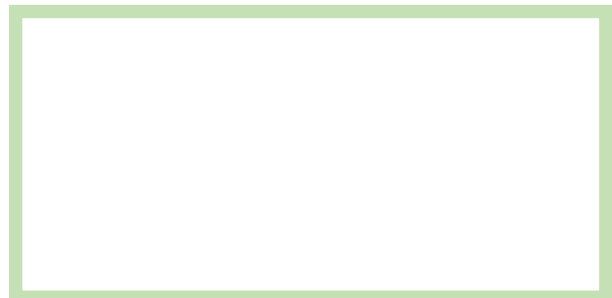
En cas de difficulté, vous pouvez saisir la CNIL : www.cnil.fr

CONSENTEMENT

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon consentement libre, spécifique et éclairé pour l'option que j'ai cochée.

Fait à Albi, le : / /

Signature :



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION DE DIFFUSION DES RÉSULTATS

Je soussigné(e) (NOM – Prénom) :

.....

Né(e) le : / /

AUTORISE

N'AUTORISE PAS

L'organisme en charge de la diffusion des résultats à publier mes nom et prénom sur internet dans le cadre de la communication des résultats en lien avec ma formation aux IFMS d'Albi.

Signature de l'étudiant(e) (ou du représentant légal si mineur) précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à Albi, le : / /

Signature :